

Les ministres peuvent-ils nous signaler un seul cas où ils aient aidé d'une manière quelconque la population à accroître la production nationale? Avant de reprendre mon siège, je prouverai comment et où ils ont entravé la productivité du Canada, que dans chaque cas où ils se sont écartés de la politique suivie par leurs prédécesseurs, cela a été fait aux dépens du pays qui en a souffert.

Ils ont volé les vêtements des conservateurs, et lorsqu'ils ont employé les leurs propres, le pays en a payé la façon. Je crois que nous devrions autant que possible fabriquer et produire dans ce pays tout ce dont nous avons besoin. Les ministres estiment qu'il vaut mieux promouvoir la production étrangère de préférence à la nôtre, et l'honorable sénateur dit que l'on devrait leur reconnaître du mérite parce qu'ils suivent une telle politique.

Lorsque mon honorable ami a parlé du chemin de fer du Yukon, j'ai cru tout d'abord qu'il allait combattre l'ensemble de cette politique. Il a dit que cela n'était pas du tout de son goût, parce qu'il se rappelait les discours des chefs de ce parti avant leur arrivée au pouvoir, dans lesquels ils prétendaient que tous les contrats pour travaux publics devraient être donnés par voie de publicité. Mais avant de terminer il a tout avalé.

Je ne suis pas en état d'accepter ou de repousser le contrat, parce que je ne le connais pas.

Le chef de la droite nous disait l'autre jour que si nous en savions aussi long que lui sur ce sujet, nous voterions tous en faveur de ce contrat. Nous lui avons demandé de nous renseigner. Il nous a répondu que cela ne se pouvait pas parce qu'on échangeait avec un pays étranger une correspondance se rattachant à cette question.

Je voudrais bien savoir quel secret peut exister à propos de 150 milles de tramway devant être construits sur le territoire britannique? Le Gouvernement veut que nous acceptions de confiance ce marché sans nous donner tous les renseignements qui s'y rapportent.

J'ignore encore ce que je ferai, mais d'après ce que j'en puis voir maintenant, je ne suis guère disposé en faveur de ce contrat.

En parlant de la visite de l'honorable Premier ministre en Angleterre, mon honorable ami a dit de plus que toute la

population du Canada—il n'a pas fait aucune exception—approuvait ses actes et sa conduite pendant son séjour dans la mère-patrie. Il y en a un, dans tous les cas, qui ne les trouve pas de son goût, et c'est celui qui vous adresse maintenant la parole. Je parle en mon nom personnel.

Le Premier ministre est un très beau parleur. Quant à ce qui concerne sa prestation, ses discours et ses manières, je n'ai aucun doute qu'il a su fort bien remplir son rôle, mais il est parti d'ici, d'après ce que nous en savons, et d'après ce qu'établissent ses discours aussi bien que d'après ce que nous avons compris, avec la mission de s'efforcer d'obtenir pour le Canada une préférence commerciale sur les marchés de la Grande-Bretagne, et il est revenu porteur de la médaille Cobden.

Je ne puis approuver sa conduite sur ce point.

L'honorable ministre de la Justice a dit que sir Joseph Chamberlain ne pourrait pas se maintenir au poste qu'il occupe s'il nous accordait cette préférence. Qu'en sait-il? Le secrétaire colonial sait d'ordinaire faire triompher les vues qu'il adopte.

L'honorable M. MILLS: Très bien, très bien.

L'honorable M. McCALLUM: Je sais que depuis des années et des années, le parti conservateur de ce pays a toujours cherché à obtenir un traitement de faveur sur les marchés anglais. Nous aurions donné en échange toutes les concessions raisonnables qu'on aurait demandées, mais juste au moment où nous allions atteindre le but, le Premier ministre du Canada a sauté par dessus la haie et a déclaré: "Nous n'en voulons pas. Le libre-échange est plus avantageux pour l'Angleterre comme il l'est aussi pour le Canada."

Il nous revient maintenant avec la médaille Cobden qui aurait dû être décernée à l'honorable sénateur de la rivière Shell (M. Boulton), car le Premier ministre est de fait, ce qu'il appelle un partisan d'un tarif de revenu. Je ne comprends pas trop bien ce qu'il entend par ces mots-là. Depuis les dernières vingt années, nous n'avons jamais eu au Canada plus qu'un simple tarif de revenu.

Il y a une grande différence entre un tarif de revenu et un tarif rédigé de manière à prélever un revenu seulement. Si vous imposez un tarif pour le revenu seu-